

arbitraire de la mauvaise politique de Louis XV, à qui de tristes conseillers avaient inspiré la crainte de voir les corps judiciaires, gardiens des franchises locales, se faire les interprètes des sourds mécontentements accumulés dans la nation.

Le Parlement de Dombes n'a laissé que peu de souvenirs dans la cité où il siégea, pendant près de deux siècles, depuis l'année 1523, jusqu'en 1696. Il y était considéré comme un corps étranger, n'ayant aucune part aux honneurs réservés aux représentants de l'autorité royale ou aux institutions municipales. Lyon lui donnait l'hospitalité, rien de plus. Les éléments de son histoire ne se rencontrent ni dans les chroniques lyonnaises, ni dans les archives de notre ville. On les trouve dans quelques recueils spéciaux tels que la *Bibliotheca Dumbensis* et les *Mémoires* de Louis Aubret, conseiller au Parlement de Dombes. En les coordonnant, M. Pierre Lenail a fait revivre une institution peu connue de la vieille France. Mais son livre n'a pas que l'attrait de la nouveauté. La forme en est soignée, le style bien approprié au sujet. D'élégantes lettres ornées forment les initiales des chapitres. Dix dessins à la plume, hors texte, inédits, d'un caractère fort pittoresque et d'une réelle valeur artistique, reproduisent des portraits, des vues de Trévoux et des édifices où siégea le Parlement. Ces illustrations sont l'œuvre d'un jeune architecte lyonnais, M. Rogatien Lenail, qui consacre un talent consciencieux à la spécialité des reconstitutions archéologiques à l'aide des documents d'archives. Deux tables chronologiques terminent le volume : l'une est la liste des premiers présidents, présidents à mortier, maîtres des requêtes, conseillers, procureurs généraux du Parlement ; l'autre, la suite des souverains de Dombes depuis l'origine du Parlement jusqu'à l'annexion.

A. POIDEBARD.